

Image not found or type unknown



Caution personnelle et délai de Forclusion

Par **Axel448**, le **04/12/2013** à **13:56**

Bonjour Maître,

Lorsque qu'un gérant de Société se porte caution personnel pour un prêt ou une autorisation de découvert à sa société, son cautionnement relève-t-il du Code de la Consommation?

Si oui, l'article L 137 du Code du Commerce sur le délai de Forclusion est-il applicable?

En vous remerciant